

• • •  
SYLVAIN CALASNIVES



Le témoignage  
d'agriculteurs  
**innovants !**

Sylvain Calasnives s'est installé en GAEC avec son père en 1999 sur la région Limargue. En 2015, il transforme l'exploitation en EARL qu'il dirige seul. Souhaitant bien valoriser ses céréales et être plus libre d'adapter son aliment à la variabilité de qualité de ses fourrages, Sylvain a investi en 2010 dans une Fabrication d'Aliment à la Ferme (FAF) grâce à laquelle il produit environ 60 tonnes par an d'aliment avec un coût de production très compétitif.

Mon exploitation comporte aujourd'hui 78 vaches allaitantes limousines dont la production est commercialisée en veaux sous la mère. Toutes les réformes sont vendues grasses à des abatteurs locaux. La majeure partie des terres est exploitée en herbe, prairies temporaires et prairies permanentes et 30 ha sont consacrés à la culture de céréales. Fabriquer soi-même les aliments nécessaires à son élevage ne s'improvise pas ! C'est aussi un état d'esprit, celui de vouloir être le plus autonome possible. Lorsque j'ai décidé d'investir dans la Fabrication d'Aliment à la Ferme, j'étais dans la démarche de mieux valoriser mes surfaces de céréales, orge et maïs, d'être moins dépendant des fluctuations du marché de l'aliment, d'éviter les transports manuels fréquents grâce à

une meilleure organisation du stockage et de pouvoir choisir le moment où je transforme la matière première. Je valorise ainsi toute mon orge et une partie de mon maïs.

Je produis 200 bottes d'enrubannage et 600 bottes de foin par an, je vise la qualité mais elle fluctue inévitablement selon les conditions climatiques de l'année. Fabriquer l'aliment sur la ferme me permet très facilement de faire un aliment adapté à chaque catégorie d'animaux en tenant compte de la qualité de mes fourrages, que je fais analyser systématiquement.

Pour aller encore plus loin dans la maîtrise de mes coûts, j'envisage de mettre en place prochainement le pâturage tournant dynamique.

## REPÈRES

• • •

- Adaptation à la qualité des fourrages
- Production locale d'aliment
- Maîtrise des coûts alimentaires

## FAF = FIABILITÉ AUTONOMIE FAISABILITÉ

Je peux adapter l'énergie et la protéine dans ma ration selon la qualité du fourrage disponible et les besoins de mes animaux. La fabrication de la complémentation est ajustable ! Cette pratique permet de valoriser les céréales produites sur l'exploitation, de diversifier l'utilisation des matières premières et de gagner en souplesse dans la gestion de l'alimentation (stockage et formulation). Je gère ma formulation en fonction des saisons. L'absence de céréales sur l'exploitation ne doit pas être un frein à la décision d'investir dans une fabrique d'aliment. Il existe des solutions légales pour la vente directe de céréales entre agriculteurs. L'investissement est à raisonner en fonction de chaque situation, coût aliment actuel, tonnage consommé. Une fabrique peut être réduite et adaptée à sa juste taille.



## L'EXPLOITATION



**Système :** Elevage bovin viande - Veaux sous la mère

**Statut :** Individuel

**Main d'oeuvre :** 1 UTH

**Troupeau bovin en 2018 :**

78 mères

**Assolement 2018 :**

SAU : 101 ha

Céréales d'hiver : 10 ha

Maïs irrigable : 20 ha

PT : 27 ha

PN : 44 ha

**Organismes associés :** Chambre d'Agriculture du Lot  
ELVEA

## UN INVESTISSEMENT RENTABLE

Très répandue en élevage porcin, la FAF l'est moins en bovin viande où les quantités d'aliments consommés sont moindres. Je disposais déjà du bâtiment et des cribs pour sécher le maïs, j'ai investi 20 000 € dans une FAF que j'ai montée moi-même il y a 8 ans. En terme de temps de travail, fabriquer mon aliment me prend environ une heure par semaine. Le temps de travail est faible, mais n'est cependant pas à négliger. S'ajoutent à cela des frais de fonctionnement, l'électricité, la perte de matière au cours des transferts et de la fabrication, l'entretien et les frais de gestion. Le coût de la FAF, lié à l'amortissement sur 12 ans et à l'entretien, me revient à environ 35 €/t pour les 60 tonnes d'aliment que je produis et c'est sans intégrer l'aide dont j'ai bénéficié à l'époque (subvention au petit investissement spécifique d'élevage). Le maïs que je produis me revenant à 97 €/t et l'orge à 81 €/t (rétrocession paille déduite), aujourd'hui, j'estime que mon coût de production d'aliment, tenant compte de tout, se situe entre 245 et 280 €/t selon le type d'aliment et la proportion de correcteur azoté et de minéraux, main d'œuvre comprise !

